

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 3 JUIN 2024

Présents : DUGELAY Valérie, VERMARE Michelle, BARJON Hervé, BOUVET Nicole, SEIMANDI Christophe, CUZOL Raphaële, FORNAS Maurice, DIDIER Michel, DUHAMEL Pascal, FAYET Jean-Yves, GRANGE Françoise, LE CALVÉ Jean-Philippe HUG Catherine, JUPPET Werner, MAZZOTTI Cédric, SALUS Patricia

Pouvoirs :

BERNARD Anne-Sophie a donné pouvoir à SEIMANDI Christophe

FOURRICHON Annick a donné pouvoir à VERMARE Michelle

DAVAINE Alix a donné pouvoir à SALUS Patricia

Secrétaire : JUPPET Werner

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil à 19 Heures 00 sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire.

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 11 Avril 2024
2. Amendes de police : Demande de subvention
3. Dotation Générale de Décentralisation : Demande de subvention
4. Convention avec CITEO
5. Tarifs communaux
6. Jury d'Assises 2025
7. Compte rendu des commissions
8. Questions diverses

#### 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 AVRIL 2024

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2) AMENDES DE POLICE : DEMANDE DE SUBVENTION

M Christophe SEIMANDI informe le Conseil Municipal que, comme chaque année, le Conseil Général doit répartir le produit des amendes de police, au profit des communes présentant des demandes de subvention, pour des travaux relatifs à la circulation routière. Il propose de présenter une demande de subvention pour les projets suivants :

- Sécurisation de la rue du Chiel par la création d'un cheminement piéton depuis le parking du golf jusqu'à la RD 30. Pose de deux ralentisseurs routier, de signalisation verticale, de marquage au sol.

La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h.

Le coût de ce projet est estimé à 15 301.17 € HT soit 18 361.40 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention et charge Mme le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires

#### 3) DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION : DEMANDE DE SUBVENTION

Madame Vermare adjointe à l'urbanisme, rappelle au Conseil Municipal la modification n°1 de droit commun du PLU portant sur la préservation du patrimoine bâti et végétal de notre village. Le cabinet 2BR assiste la commune dans ce dossier.

Elle explique que de par sa situation proche de la métropole et aussi par sa bonne desserte en moyens de transports, notre village a une subit une forte attractivité depuis ces dernières années. La commune est régulièrement sollicitée par des promoteurs qui envisagent la démolition de belles demeures en pierre pour la construction d'immeuble.

Cette modification de PLU permettra d'identifier et localiser les éléments du patrimoine, délimiter les quartiers, les immeubles bâtis, les monuments, les sites à mettre en valeur et à protéger.

Mme Vermare indique que le coût de cette modification est de 14 620 € HT soit 17 544 € TTC et qu'il est possible d'obtenir une subvention au titre de la DGD et propose de déposer une demande.

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité.

#### 4) CONVENTION AVEC CITEO

Mme Nicole BOUVET adjointe informe le Conseil Municipal que la commune peut adhérer à l'organisme CITEO qui peut soutenir financièrement la commune au coût du nettoyage de déchets abandonnés diffus qui sont des déchets éparpillés dans l'environnement (mégots, sacs plastiques, papiers, emballages vides...). Cette aide est de 0.90 €/habitant. La commune devra identifier un responsable lutte contre les déchets abandonnés, déterminer les actions qu'elle souhaite mettre en place et transmettre les documents administratifs. La signature d'une convention est nécessaire pour la période du 1/1/2024 au 31/12/2025.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Mme le Maire à signer la convention.

#### 5) TARIFS COMMUNAUX

Tarifs communaux (restaurant scolaire, études surveillées, garderie périscolaire et animation du temps méridien) :

Madame BOUVET Nicole, Adjointe déléguée aux affaires scolaires présente les propositions de tarifs de la commission scolaire communale.

Elle indique que les quotients familiaux n'ont pas été revus et propose la réévaluation des tarifs pour l'année scolaire 2024-2025 sauf pour la cotisation annuelle pour le temps méridien et la majoration du prix du repas pour inscription hors délai. Elle rappelle que ce temps méridien et la garderie périscolaire sont gérés par ALFA 3A. Un goûter est offert aux enfants fréquentant la garderie périscolaire. Le temps méridien doit être facturé afin de permettre à ALFA 3A de percevoir les aides de la Caisse d'Allocations Familiales. Les tarifs des repas au restaurant scolaire ne sont pas établis en fonction du quotient familial.

##### GARDERIE PERISCOLAIRE PROPOSITIONS TARIFS 2024-2025

QF	Tarifs/ Heure en € Lucenois	Tarifs/Heure en € Extérieur
<900	2.20	2.50
900 à 1200	2.60	2.90
1200 à 1500	2.85	3.15
>1500	3.10	3.45

##### COTISATION ANNUELLE POUR LE TEMPS MERIDIEN PROPOSITIONS TARIFS 2024-2025

QF	€
<900	6,00
900 à 1200	7,00
1200 à 1500	8,00
>1500	9,00

##### ETUDES SURVEILLEES Lundi et Jeudi 16h30 à 18H PROPOSITIONS TARIFS 2024-2025

QF	Tarifs € Lucenois	Tarifs € Extérieur
<900	2.60	2.90

900 à 1200	2.90	3.20
1200 à 1500	3.10	3.40
>1500	3.40	3.70

#### RESTAURANT SCOLAIRE PROPOSITIONS TARIFS 2024-2025

	tarif €
Lucenois	5.25
Extérieur	5.60
PAI Lucenois	2.90
PAI Extérieur	3.10
Professeur	8.90

#### Majoration repas inscription hors délais

	tarif €
Lucenois	1,00
Extérieur	1,00

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs proposés pour l'année scolaire 2024-2025.

#### Tarif pour la vente de parts de paëlla

En l'absence de Mme Anne-Sophie Bernard, adjointe, Mme le Maire rappelle que la commune organise dans le cadre de Terre de Jeux 2024, Les 24H de sport du 22 au 23 juin 2024. A cette occasion, elle propose la vente de parts de paëlla au tarif de 10 €. Elle rappelle qu'une régie existe déjà mais que le conseil doit délibérer sur le tarif.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le tarif de 10 € la part de paëlla.

### 6) JURY D'ASSISES

Comme chaque année, un tirage au sort des jurés d'assises devant former la liste annuelle du jury d'assises doit être effectué sur la base de la liste électorale. Six personnes ont été tirées au sort à savoir :

- GIRARD Philippe
- DUBOST Bryan
- BOULANGER Thomas
- FAURY Amély
- PEUILLON Marylène
- PONS Patrick

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés. La liste définitive sera établie ultérieurement par la commission réunie au siège de chaque cour d'assises dans les conditions prévues par le code de procédure pénale.

### 7) COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

#### Urbanisme :

Mme Michelle VERMARE informe qu'une réunion de travail est prévue avec le cabinet 2BR et le conseil municipal le jeudi 13 juin 2024 afin de présenter la modification du PLU en cours et d'échanger avec l'ensemble des membres du conseil sur son contenu.

#### Voirie :

M. Christophe SEIMANDI indique que la commission a travaillé sur l'aménagement entre Cœur de Ferme et la Salle Poly Sons et propose un cahier des charges. Des allées piétonnes, des chicanes, un passage piéton vers la crèche et le complexe sportif sont prévus. La

plantation d'arbres est également prévue. L'idée d'une piste cyclable n'a pas été retenue car aucune continuité au-delà de ce linéaire ne pouvant exister.

Environnement :

Mme Nicole BOUVET informe que 410 composteurs ont été retirés lors de la matinée du 1<sup>er</sup> juin et qu'il en reste 81 à remettre. Elle propose la mise en place de deux permanences afin de permettre aux habitants qui n'ont pas pu venir le 1<sup>er</sup> juin, de récupérer les composteurs commandés.

Mme le Maire indique que la livraison des composteurs individuels s'est faite sous forme de « drive » et que les habitants étaient contents de l'organisation mise en place.

Bâtiments : Mme Raphaële Cuzol informe le conseil que des films protecteurs ont été posés sur les fenêtres de l'école. Des stores vont également être installés. Une fenêtre sera changée dans le logement au-dessus du local technique.

CCE : Mme Françoise Grange informe le conseil que l'élection aura lieu le vendredi 28 juin 2024.

Cadre de Vie : M. Pascal Duhamel informe le conseil municipal que les mâts qui seront installés sur le rond-point Nord ont été commandés. Une mise à jour des sentiers pédestre du Département est en cours ainsi que la création de trois boucles de cyclotourisme.

Assainissement : M. Hervé Barjon informe le conseil municipal que le marché de travaux de mise en séparatif de l'assainissement secteur Plantay, RD30, Chemin des écoliers est lancé.

Complexe sportif : Mme le Maire informe que le chantier avance bien. Concernant la signalétique, la version n°1 proposée a été choisie suite au vote de chaque membre du conseil. La signalétique aura une longueur d'environ 17 mètres.

Elections : Mme le Maire rappelle les élections européennes du 9 juin 2024.

Communication : M. Cédric Mazzotti informe que la communication concernant Terre de Jeux 2024 et la Biennale est en cours. Michelle Vermare indique qu'une subvention a été demandée à ENEDIS et au Département pour la Biennale qui aura lieu en septembre.

Tourisme : Christophe Scimandi informe de la possibilité de créer une expérience ludique de géocaching en collaboration avec le Département. Il faut écrire l'histoire, trouver les lieux. Pour jouer, il faut ensuite télécharger l'application gratuite « Les Gnolus ».

Eclairage public : M. Jean-Yves Fayet informe que l'ensemble des éclairages va passer en LED. Cela va permettre des économies ainsi qu'un pilotage au lampadaire. Concernant les bornes électriques, il explique la différence entre la recharge rapide et la recharge plus lente. Suite à la réunion avec le SYDER, la commune a demandé l'installation de deux emplacements sur la commune soit quatre recharges. Ce sont des recharges plus lentes qui seront installées mais qui seront toutefois plus rapides qu'à la maison. Le SYDER doit se prononcer sur la quantité installée et les emplacements proposés. Une prochaine réunion est prévue avec le SYDER pour l'extension du réseau rue du Stade.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 18 juillet 2024 à 19h00.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15*

Le secrétaire, Werner JUPPET

Le Maire, Valérie DUGELAY

